



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisation : TOAC Orientation
Directeur de course : Gérald Augagneur
Délégué – Arbitre régional : Jean Louis Blein
Contrôleur des circuits régional CO à pied : Ludovic Ruiz
Traceur régional CO à pied : Anne Ille Brière (stagiaire) – André Sylla (parrain)
GEC : Valère Vanhove

**COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL**

OUI



CARTE

Nom : Bouconne Bois de l'Isle Nord
Relevés : Hiver 2024
Cartographe : Sébastien Cazelle

Échelle : 1/10 000
Équidistance : 5 m
Type de terrain : Forêt courante, nombreux chemins, un peu de végétation basse



HORAIRES

Accueil : 13h

Départ : 14h

Fermeture des circuits : 16h30



ACCÈS

Fléchage : Parking l'Abri Lasserre
<https://maps.app.goo.gl/3ncwxZUunj6wZcut6>
Mobilité douce : Après avoir pris le train jusqu'à la gare de Brax-Léguevin, il est possible de relier l'accueil en vélo par l'itinéraire suivant :
<https://maps.app.goo.gl/vJ2S9KW9DqpEDphV8>
Distance parking-accueil : 50 m
Distance accueil-départ : 930 m
Distance arrivée-accueil : 300 m



CIRCUITS

Nombre de circuits compétition :

CIRCUITS	Temps du 1er	Distance
Violet Long	35'	~5,6km
Violet Moyen	35'	~5,2km
Violet Court	30'	~3,6km
Violet Très Court	30'	~3,1km
Orange	25'	~2,5Km
Jaune	25'	~1,9km
Bleu	20'	~1,7km
Vert	15'	~1,3km

Circuit non chronométré de type course au score en 1h30 niveau vert-bleu-jaune.



RÉSULTATS

<https://www.toac-orientation.fr/>



SERVICES

Pas de Buvette



TARIFS

Licenciés FFCO : 19 ans et + : 9 € 18 ans et - : 4€
Non-licenciés FFCO : 19 ans et + : 12 € 18 ans et - : 7€

Location de puce : 3€ + pièce d'identité

Taxe pour inscriptions tardives, ou absence non justifiée des licenciés FFCO : 3€



INSCRIPTIONS

Licenciés FFCO sur le site de la fédération avant le 08/11/2025

Non Licenciés sur le site internet du TOAC Orientation : <https://www.toac-orientation.fr/> avant le 10/11/2025

L'accès aux circuits chronométrés est réservé aux titulaires d'une licence compétition ou découverte compétition (jusqu'au niveau jaune inclus) et aux non-licenciés titulaires d'un titre de participation ad hoc respectant les conditions médicales d'accès : attestation de prise de connaissance du questionnaire médical fédéral et des recommandations des cardiologues du sport pour les majeurs questionnaire médical ou certificat médical de moins de 6 mois pour les mineurs



CONTACT

Gérald Augagneur <mailto:gerald.augagneur@laposte.net>

